



Grand angle – La réforme des programmes scolaires

Le ministère de l'éducation nationale vient de publier son projet de réforme du programme scolaire, qui prévoit notamment l'enseignement obligatoire de seulement quatre matières dans les lycées vietnamiens : la langue vietnamienne, la « citoyenneté envers la patrie », les mathématiques ainsi qu'une langue vivante étrangère. Les lycéens pourront par ailleurs choisir des options : histoire, informatique, biologie, etc.

Ce nouveau programme a suscité des réactions diverses chez les enseignants et les responsables pédagogiques. Certains parlent de cette réforme comme d'une condition de « la modernisation et de la promotion de l'identité nationale » et louent la dimension plus pratique que théorique du nouveau programme, qui prépare mieux les élèves à l'intégration professionnelle. Les professeurs des matières devenues optionnelles (la deuxième langue vivante, l'histoire, la physique, la biologie, etc.) se montrent quant à eux plus inquiets.



Economie & infrastructures

Nouvelle dévaluation du dong

Le gouverneur de la banque centrale a décidé d'élargir la marge de change du dong contre le dollar à 2% contre 1% auparavant, en réponse à la dévaluation du RMB chinois de 1,9% le 11 août. Cela équivaut peu ou prou à une nouvelle dévaluation du dong de 1% après celle de début mai, alors même que la banque centrale s'était fixée un seuil annuel maximal de dévaluation de 2%.

Une ligne de bus à grande vitesses est prévue pour 2018

L'entreprise de gestion et d'investissement des chantiers de transports et de l'urbanisation (UCCI), a présenté le 12 août la ligne de bus à grande vitesse bordant les avenues Vo Van Kiet et Mai Chi Tho. Cette ligne, dont l'investissement est estimé à 137,5 M \$ (125 M €) sera nommée SAIGON BRT N°1 et est prévue pour décembre 2018. Elle reliera le rondpoint An Lac à la route Xa Lo Hanoi sur une distance de 23 km et rejoindra la ligne n°1 du métro. Le projet utilisera 28 bus à grande vitesse carburant au CNG.

Bientôt la fin du monopole pour EVN

Le ministère du commerce a approuvé le projet de marché concurrentiel pour le secteur de l'électricité, supprimant ainsi le monopole d'EVN. Toute entreprise pourra solliciter une licence pour la commercialisation de l'électricité et « acheter » l'énergie auprès des producteurs. EVN et ses cinq filiales, étaient jusqu'à présent les seuls « acheteurs » et distributeur d'électricité pour tout le pays. Le ministère et les entreprises auront jusqu'à la fin de l'année pour préparer les formalités. Le marché concurrentiel du secteur électrique prendra effet en 2019.

Société

Hausse du tourisme grâce à l'exemption de visa 15 jours pour certains pays d'Europe

L'exemption de visa de 15 jours pour les ressortissants de certains pays d'Europe depuis juillet 2015 s'est révélée efficace puisque le département du tourisme a enregistré 593 566 entrées sur le territoire vietnamien, soit une hausse de 12,1 % par rapport au mois de juin, et une hausse de 5,1 % par rapport à la même période en 2014. Les agences de voyage soulignent cependant qu'une exemption de quinze jours n'est pas suffisante sachant que la plupart des touristes européens profitent d'un voyage au Vietnam pour visiter d'autres pays voisins et qu'un visa leur est demandé lors d'un éventuel retour au Vietnam.

Réglementation pour l'utilisation des drones

Se basant sur le décret 36 de l'année 2008 du gouvernement, le ministère de la défense impose une demande de permis pour l'utilisation des drones-caméras. Cette décision fait suite à l'intrusion de deux drones dans des zones militaires de Hanoi. Ces appareils légers et silencieux peuvent être considérés comme une menace.

Environnement

Naissance de trois tigres blancs du Bengale au Zoo de Ho Chi Minh Ville

Le président du comité populaire de Ho Chi Minh-Ville a récompensé la direction du jardin botanique de HCMV de la somme de 5 M VND (208 €) pour le succès dans la reproduction des tigres blanc du Bengale. Le couple de tigres a donné naissance à trois petits en juillet dernier. Il ne reste plus que 3.200 tigres blancs du Bengale dans le monde.

Communauté française

Nouvelle législation sur le marché boursier

L'amendement au décret 60/2015 sur la régulation financière permettant aux étrangers de posséder 100% des actions d'une entreprise prendra effet le 1^{er} septembre 2015. Concrètement, les entrepreneurs exerçant des activités entrant dans le cadre de l'OMS, des traités de libre-échange, ou dans des activités réglementées par l'Etat ne pourront pas acheter 100% des actions d'une entreprise. Une conférence de presse de présentation au public sera organisée prochainement par le comité national de la Bourse.